



*Bruno Gilles*

Sénateur  
des  
Bouches-du-Rhône

Maire

des 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> arrondissements de  
Marseille

Réf : M de F

## COMMUNIQUÉ

**Bruno Gilles, sénateur (UMP) des Bouches-du-Rhône : « le choix du 19 mars pour célébrer les Morts pour la France durant la guerre d'Algérie, une insulte à leur mémoire et une blessure supplémentaire pour les familles des Pieds noirs et Harkis, assassinés après le cessez-le-feu »**

(Paris, 17/10/2012) – **Bruno Gilles** votera contre le texte de la proposition de loi tendant à officialiser la date du 19 mars pour célébrer la fin de la guerre d'Algérie. Ce texte d'initiative socialiste et inscrit à l'ordre du jour d'une "niche" du groupe PS, sera examiné jeudi 25 octobre 2012 au Sénat. Cette proposition de loi – issue de deux textes déposés par les députés Bocquet et Néri – avait été votée à l'Assemblée nationale en 2002 sous Lionel Jospin, alors premier ministre.

Les initiateurs d'un tel projet avaient alors fait croire à une unanimité sur le choix du 19 mars comme date mémorielle. M Bocquet avait ainsi péremptoirement déclaré : *"Avec la promulgation de la loi reconnaissant la guerre d'Algérie, lui conférant une légitimité incontestable, le 19 mars, qui rencontre une adhésion massive tous courants politiques confondus, s'affirme bien être la seule date commémorative en hommage aux morts civils et militaires de cette guerre, aucune autre date ne pouvant s'y substituer."* Quant à M. Néri, il avait signifié de manière alambiquée qu' *"une réflexion et une analyse approfondies nous conduisent à penser que, sur le long terme, seule la date du 19 mars, date officielle du cessez-le-feu en Algérie, s'affirmera en raison de sa double et indissociable signification au cœur même d'une tragique et douloureuse histoire."*

Il est évident que le choix de la date du cessez-le-feu en Algérie – 19 mars 1962 – est une insulte à l'égard de tous ceux qui, en dépit de l'annonce officielle de la fin des combats, ont continué à être massacrés, aux premiers rangs desquels l'on compte les Pieds noirs et les Harkis restés sur place et sauvagement tués avec leur famille. Une insulte également à l'égard des Harkis rapatriés qui n'ont pas été honorés à la hauteur de leur engagement en faveur de notre pays.

Le choix du 19 mars comme date officielle du souvenir, bien loin de mettre du baume au cœur des familles de toutes les victimes de la guerre d'Algérie est une blessure supplémentaire qui leur sera infligée, comme le démontrent les réactions scandalisées de la quasi totalité des groupements d'anciens combattants et des Cercles algérienistes à une telle perspective.

Bruno Gilles rappelle que depuis la loi du 28 février 2012, votée par la très grande majorité des parlementaires, la mémoire de TOUS les Morts pour la France est honorée le 11 novembre

**Martine de Froberville : 01 42 34 24 64**